



ELAP TUT / GESTION DES MAJEURS PROTEGES



NOUVEAUTES ET AMELIORATIONS VERSION 2K21.10



Table des matières

1. Télétransmission bancaire	3
1.1. Conserver le libellé des engagements	3
1.2. Copie des fichiers d'export	3
2. Création d'un nouveau dossier.....	4
3. Saisie en liste des dépenses	5
4. Elap Tutelle 2K22.00 Web : Evolution de l'application de Gestion des Majeurs Protégés	6

1. Télétransmission bancaire

1.1. Conserver le libellé des engagements

Une modification a été apportée aux paramètres d'import des fichiers de relevés de compte.

Une case à cocher a été ajoutée pour permettre de conserver le libellé de l'engagement de dépense.

The screenshot shows the 'Paramètres IMPORT' dialog box with the following fields and options:

- Répertoire de travail: C:\Mediansrv\Mediane2000\Dom\T\EBICS\CE
- Répertoire d'archive: C:\Mediansrv\Mediane2000\Dom\T\EBICS\CE
- Préfixe du fichier: (empty)
- ☐ Lignes Fichier sans RC
- Type de paiement par défaut: V.BANQUE
- Code Dépense par défaut: DXX, A DEFINIR
- Code Recette par défaut: RX, A DEFINIR
- ☒ Conserver le libellé des dépenses engagées (highlighted with a red rectangle)
- Contrôle correspondance Compte:
 - ☒ Sur N° de Compte
 - ☐ Sur N° de Compte et Nom et Prénom du majeur protégé
- ☐ Ne pas déclencher l'import automatique
- Type de fichier: CFONB120

En cochant la case indiquée ci-dessus, le libellé de la dépense engagée sera conservé lors de l'import de l'opération à partir du relevé de compte.

Si la case n'est pas cochée, c'est le fonctionnement actuel, le libellé sera celui associé au code dépense de l'engagement ou de la dépense périodique.

1.2. Copie des fichiers d'export

Par la fenêtre de gestion des flux bancaires et le bouton Gérer un fichier de virements SEPA, il est possible de recréer un fichier de remises par son numéro d'envoi.

Jusqu'à présent, par cette action, le fichier était remplacé par le nouveau.

Dorénavant, le fichier précédent sera conservé. Son nom sera modifié par l'ajout de la date et de l'heure de création du nouveau fichier.

Cela permettra de connaître le contenu du fichier avant la création du suivant pour d'éventuelles recherches en cas d'anomalie.

2. Création d'un nouveau dossier

Lors de la création d'un nouveau dossier, la dernière étape consiste à sélectionner les comptes qui seront créés

Ouverture des fiches comptables

Choix des comptes à créer

☐ Compte dépôts de fonds (TP)

☒ Compte Bancaire de Gestion des Fonds

IBAN

BIC BANQUE

Type de biens *

Date de début de période * Valeur début de période

☒ Compte Bancaire de Retrait

IBAN

BIC BANQUE

Type de biens *

Date de début de période * Valeur début de période

OK

Vous pouvez cocher Compte Bancaire de Gestion des Fonds et Compte Bancaire de Retrait pour que ces 2 comptes soient créés même si vous ne connaissez pas encore les codes IBAN et BIC de ces comptes. La saisie de ces codes n'est pas obligatoire.

Toutefois, il est dorénavant obligatoire d'indiquer le type de biens qui correspond à chacun des comptes (cela peut être le même type).

Cette indication obligatoire permettra de faire le lien avec le compte et le bien créé lorsque les codes IBAN et BIC seront complétés.

3.Saisie en liste des dépenses

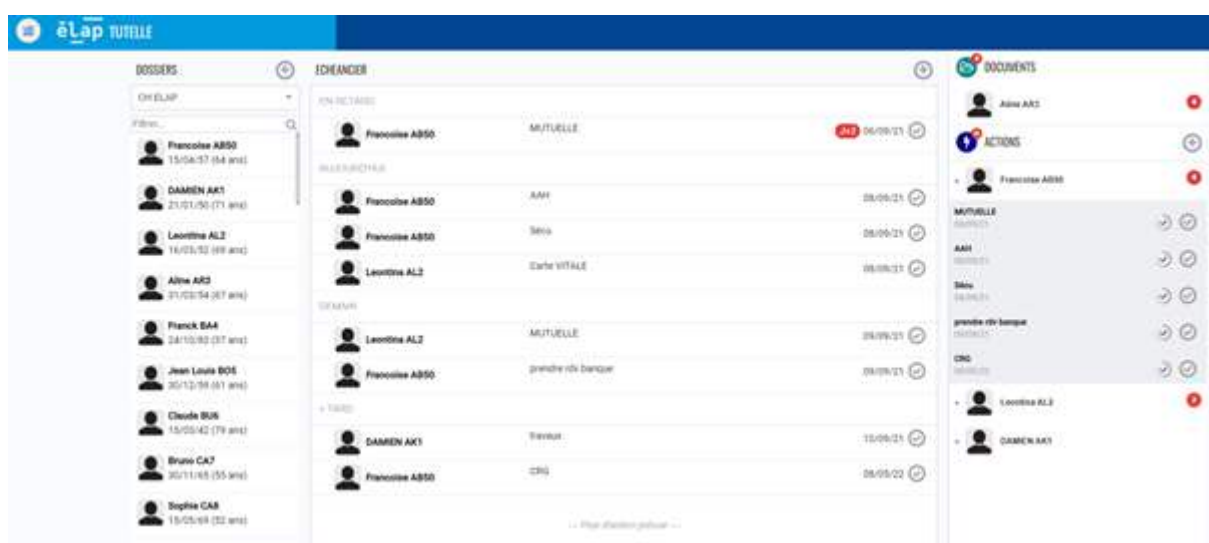
Le fonctionnement de l'écran de **saisie en liste des dépenses** était très fortement lié au compte TP 46311.

Des améliorations ont été réalisées pour que l'écran fonctionne correctement avec le compte de **Gestion des Fonds**.

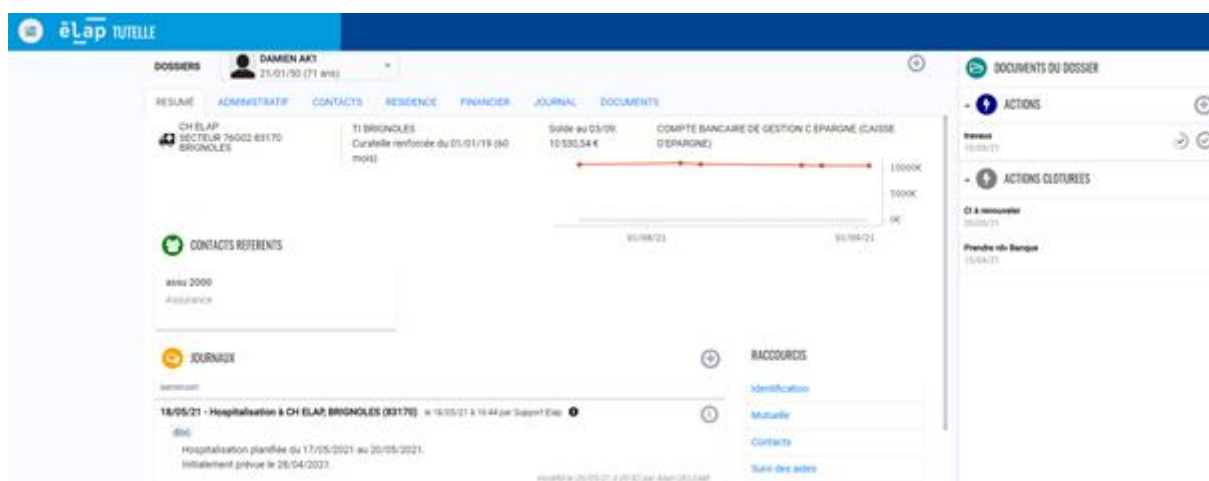
4.Elaf Tutelle 2K22.00 Web : Evolution de l'application de Gestion des Majeurs Protégés

Dans la continuité des évolutions que nous apportons 2 fois par an lors des mises à jour de l'application, nous avons décidé de vous offrir une **nouvelle expérience de votre logiciel de Gestion des Majeurs Protégés**. L'an prochain, en 2022, nous généraliserons le déploiement d'une **version 2K22.00 entièrement Web et mobile**, accessible depuis un navigateur sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Fenêtre d'accueil :



Exemple d'un dossier :



Nouvelle ergonomie : Entièrement repensée pour être plus **fluide et évidente**, la version Élap TUTELLE **2K22.00 Web** vous facilitera l'**accès aux informations essentielles** de votre quotidien.

Nouveau design : Son **nouveau design** vous permettra de découvrir de façon **plus claire et aérée** nos fonctionnalités.

Nouvel environnement mobile : Il ne s'agit pas d'un « portage » de la version que vous utilisez actuellement mais d'un nouvel environnement qui en prendra la suite.

Une version **2K21.00 Web** existe déjà. Elle comporte toutes les fonctionnalités pour qu'un grand nombre d'entre vous puissiez l'utiliser dès à présent.

Plusieurs clients l'utilisent déjà avec une entière satisfaction.

Afin d'anticiper le déploiement de **la Version 2K22.00 Web** qui est aussi associé au portage de vos données vers la nouvelle base de données et ainsi répartir dans le temps cette évolution, nous vous proposons de prendre contact avec notre service commercial à l'adresse commerce-fps@elap.io pour planifier une présentation plus détaillée, répondre à toutes vos questions et étudier d'ores et déjà le passage vers la **Version 2K21.00 Web**.